

Équipe du Projet sur le commerce

Le commerce peut être une arme puissante dans la lutte contre la pauvreté

L'Équipe du Projet préconise un rééquilibrage du système commercial mondial : davantage "d'aide pour le commerce" de façon que des marchés ouverts servent les pays pauvres

17 janvier 2005, New York — L'ouverture du commerce entre les pays développés et les pays en développement peut être un puissant moteur de croissance économique, ce qui est indispensable pour réduire la pauvreté. Mais pour que la libéralisation travaille au service des pays pauvres il faut rééquilibrer un système qui jusqu'à présent a surtout servi les intérêts des pays riches, selon l'Équipe du Projet sur le commerce du Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies.

Le rapport de l'Équipe du Projet, *Le commerce au service du développement*, publié ce jour, fait partie d'un plan d'action mondial détaillé pour lutter contre la pauvreté, la maladie et la dégradation de l'environnement dans les pays en développement. Les auteurs mettent en garde contre l'idée que le commerce en soi puisse être une solution miracle, mais il reste qu'il peut être un moyen puissant de lutter contre la pauvreté si, dans le même temps, des changements sont apportés aux politiques intérieures et internationales.

L'Équipe du Projet sur les systèmes commerciaux ouverts, fondés sur des règles, rassemblait des experts du commerce international venus du monde entier, sous la direction de **Ernesto Zedillo**, ancien Président du Mexique et actuel Directeur du *Yale Center for the Study of Globalization*, et **Patrick Messerlin**, Directeur du Groupe d'économie mondiale à l'Institut d'études politiques de Paris (il est également Conseiller spécial de l'Organisation mondiale du commerce). Ils ont souligné que les pays en développement ont toujours eu beaucoup à perdre et peu à gagner de leur participation aux accords commerciaux multilatéraux.

"Un rééquilibrage du système commercial en faveur des pays en développement offre des possibilités de croissance économique et de réduction de la pauvreté, et ouvre la voie à une plus grande participation à l'élaboration des règles commerciales multilatérales", lit-on dans le rapport. "Des efforts urgents sont nécessaires pour mener à bien le cycle de Doha en 2006 de sorte qu'il puisse réaliser tout son potentiel, les négociations ayant pris beaucoup de retard depuis le Programme d'action de Doha pour le développement, en 2001, et tous les pays doivent agir sans tarder."

Le rapport de l'Équipe spéciale comporte des recommandations précises en vue d'actions qui feraient de la liberté des échanges un allié plutôt qu'un adversaire du monde en développement. Les mesures à prendre pour ouvrir les marchés doivent être associées à des décisions tendant à aider les pays en développement à participer effectivement aux marchés mondiaux. Parmi ces mesures figurent les suivantes :

- **Les pays riches devraient ouvrir leurs marchés aux exportations agricoles** des pays en développement et s'engager à éliminer tous les droits de douane sur les produits agricoles avant 2010, ainsi qu'à **supprimer, avant 2010, les subventions à l'exportation qui faussent les échanges**, et qui pourtant sont systématiquement utilisées par les pays industrialisés pour abaisser artificiellement le prix mondial de leurs produits agricoles.
- **Les pays riches doivent ouvrir leurs marchés aux articles manufacturés**, en s'engageant à ramener à zéro d'ici à 2015 les droits de douane sur ces articles, et les pays en développement doivent s'engager à réduire ces droits à partir de 2005. Les pays riches doivent accorder l'accès en franchise à leurs marchés à partir de 2005 aux produits manufacturés des pays en développement les plus pauvres.
- **Il faut permettre plus facilement aux habitants des pays pauvres de venir travailler temporairement dans les pays riches** : le commerce des services peut présenter d'énormes gains potentiels pour les pays en développement, et les pays développés doivent progresser vers la libéralisation des règles concernant l'emploi de cette main-d'œuvre.

- **Il faut créer un fonds temporaire “Aide pour le commerce” qui apporterait aux pays en développement une aide supplémentaire dont ils ont besoin** pour appliquer les nouvelles règles commerciales : cela inclut une aide pour compenser l’abaissement des droits à l’importation, pour desserrer les contraintes qui pèsent du côté de l’offre, dues à l’insuffisance de l’infrastructure, et pour aider à corriger les effets de l’érosion des accords traditionnels portant sur les préférences tarifaires.

Le rapport affirme que le rééquilibrage du commerce, pour donner aux pays en développement une influence plus grande, aura pour effet d’accroître le potentiel mondial de croissance et de faciliter la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Selon l’Équipe du Projet, il ne fait pas de doute que si les pays développés ouvraient sensiblement leurs marchés aux pays en développement et si les pays en développement continuaient à ouvrir leurs propres marchés, la pauvreté reculerait plus rapidement, en particulier dans les pays à faible revenu. L’Équipe du Projet préconise vivement, par ailleurs, de circonscrire strictement les pourparlers, à l’OMC, aux questions qui sont directement liées au commerce, à celles qui sont conformes aux objectifs de développement dans les pays pauvres et à celles dont la solution gagnerait le plus à un accord conclu à l’OMC — suggérant ainsi que les questions dites de Singapour, sur la concurrence, l’investissement et les marchés publics, ostensiblement laissées de côté dans le Programme d’action de Doha, ne devraient pas être incluses dans les futures négociations commerciales.

Selon les membres de l’Équipe spéciale, les objectifs distincts mais liés auxquels ont souscrit les dirigeants mondiaux — venir à bout de la pauvreté dans les pays en développement grâce au processus de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et élargir les avantages de la libéralisation du commerce aux pays pauvres dans le cadre de l’OMC — offrent une rare occasion d’accomplir en 2005 des progrès sensibles. Cependant, selon eux, les changements nécessaires sur le front du commerce sont trop ambitieux pour être laissés aux soins des seuls négociateurs commerciaux, et les dirigeants politiques, notamment les chefs d’État, doivent apporter une impulsion à la solution des problèmes commerciaux.

Le rapport de l’Équipe du Projet met en évidence l’importance du commerce si l’on veut honorer les objectifs énoncés en 2000 au Sommet du Millénaire, lorsque les dirigeants du monde entier sont convenus de faire une place prioritaire à la lutte contre la pauvreté, sous tous ses aspects, dans les pays en développement. Le Sommet a inspiré les objectifs du Millénaire pour le développement, qui sont fondés sur la reconnaissance du fait qu’un nombre croissant de questions liées au développement, de la santé à l’environnement, de l’enseignement à l’égalité des sexes, ne peuvent plus être réglées isolément dans les limites d’un seul pays

Les recommandations de l’Équipe du Projet sur les politiques commerciales font partie du Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies, à qui le Secrétaire général de l’ONU a confié, en 2002, le soin d’élaborer un plan d’action pratique pour permettre aux pays en développement d’atteindre les OMD et de venir enfin à bout de l’extrême pauvreté, de la faim et de la maladie, qui touchent encore des milliards de personnes. Le Projet Objectifs du Millénaire, organe consultatif indépendant dirigé par Jeffrey D. Sachs, a soumis ses recommandations finales en janvier 2005.

L’Équipe du Projet sur un système commercial ouvert, fondé sur des règles, est l’une des 10 équipes du Projet Objectifs du Millénaire, composées de 265 experts du monde entier, dont des parlementaires, des chercheurs et scientifiques, des décideurs, et des représentants de la société civile, des organismes des Nations Unies, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et du secteur privé. Les différentes équipes du Projet du Millénaire des Nations Unies avaient pour tâche d’évaluer les principales contraintes à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et de présenter des recommandations permettant de surmonter ces obstacles et de mettre les pays sur le bon chemin pour atteindre les objectifs d’ici à 2015.



Pour tout complément d’information au sujet du Projet Objectifs du Millénaire (www.unmillenniumproject.org) s’adresser à :

Jean Fabre (Genève), tél. : +(41) 22 917 8541; portable : + (41) 7 9 437 0776, jean.fabre@undp.org
Abdoul Dieng, (Paris), tél. : +(33) 1 45 68 49 13; portable : + (33) 6 07 40 59 22, abdoul.dieng@undp.org
Nicholas Gouede, (New York); tél. : +1 (212) 906 6801; portable : +1 (917) 373 5030, nicholas.gouede@undp.org